



### EDITORIAL



Après une année qu'on pourrait qualifier de transition en 2010, l'année 2011 a été, quant à elle, l'année des contrastes. 2011 avait pourtant commencé sous le signe de l'embellie économique, mais dès la fin du premier semestre, les caprices de la conjoncture et la crise de la dette de certains pays européens ont impacté notre activité.

En conséquence, 2012 présenterait son lot d'incertitudes. D'une part en raison de cette crise financière qui ne faiblit pas, d'autre part en raison des échéances électorales importantes qui créent toujours un climat d'attentisme. Et pourtant ! Plusieurs textes, importants pour la profession, vont prochainement être publiés, ou sont déjà sortis. Le premier concerne le décret sur l'accès à la profession, le fameux paquet routier, qui va modifier les conditions d'obtention de l'Attestation de Capacité. Le second est relatif à la réforme du permis Poids lourd. Le troisième, et pas des moindres, paru en octobre dernier, porte sur l'obligation des entreprises de transport d'afficher leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

Ces trois décrets auront un impact important sur nos formations. L'AFT-IFTIM travaille donc déjà sur ces thèmes, pour qu'au moment opportun, les entreprises soient en mesure de remplir leurs obligations sans difficulté, mieux, pour qu'elles tirent profit de ces évolutions réglementaires.

En 2012, nous poursuivons nos efforts pour attirer les jeunes vers nos formations initiales en conduite routière, mais aussi pour renforcer les formations relatives au développement durable et en particulier nos dispositifs écopilote et écopilote mobile. Nous essaierons également de reconduire les très bons résultats obtenus en 2011 avec l'alternance. Il s'agira d'une part de recruter autant d'apprentis, et d'autre part, de tout mettre en œuvre pour maintenir les très bons taux de réussite de nos apprentis aux examens (85 % en 2011 et 81 % en 2010). Enfin, nous ne manquerons pas de répondre aux besoins des entreprises toujours à la recherche de jeunes cadres de très bon niveau, nous porterons donc toujours un soin particulier au développement de nos formations supérieures. •

**Bernard Prolongeau**  
Président Délégué Général AFT-IFTIM

### L'ACTUALITÉ

#### Le Groupe D&O – IPRIAC et l'AFT unissent leurs forces pour la prévention des addictions dans le transport-logistique

Concept Prévoyance, au travers de l'Ipriac, représentée par son Président Thierry Douine et l'AFT, représentée par le Président Bernard Prolongeau, signaient le 23 novembre à Paris, dans les locaux de l'AFT-IFTIM et en présence de nombreux représentants des organisations professionnelles et syndicales, une convention nationale de coopération pour la prévention des addictions dans le transport logistique.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit à terme, avec les organisations professionnelles et syndicales du secteur, les organismes régionaux de prévention, les pouvoirs publics et les services déconcentrés de l'Etat, d'étendre la signature de nouvelles chartes de prévention des addictions dans toutes les régions, et de sensibiliser les 640 000 salariés de la branche transport et activités auxiliaires, dont plus de 400 000 conducteurs. •



> de gauche à droite : **Thierry Douine** Président du Groupe D&O IPRIAC et **Bernard Prolongeau** Président Délégué Général du groupe AFT-IFTIM

#### A retenir :

**6 chartes régionales ont déjà été signées en France :** Auvergne, Aquitaine, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Nord et PACA.

**Près de 3 000 clés USB ont été diffusées** dans autant d'entreprises ainsi que 2 500 DVD, soit, au total et à ce jour, 31 700 salariés sensibilisés aux risques des addictions.

**7 chartes régionales sont en cours d'élaboration :** Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc Roussillon, Limousin, Lorraine, Pays-de-la-Loire.

#### Prévention des addictions en Midi-Pyrénées : un an après, bilan...

Un an après la signature de la charte régionale "Hygiène de vie et sécurité routière - Prévention des addictions dans le transport routier et la logistique", les membres du comité de pilotage de Midi-Pyrénées\* ont présenté les premiers résultats de la campagne d'information et de sensibilisation menée dans plus de 140 entreprises de la région Midi-Pyrénées, dans le cadre d'une rencontre intitulée : "Osons parler des addictions dans l'entreprise".

Ainsi, 78 % des entreprises ont mis à disposition de leurs salariés le kit de sensibilisation, via les CHSCT et les délégués du personnel, ou en utilisant les supports de communication interne. En outre, la moitié des entreprises interrogées ont déjà mis en œuvre des actions de suivi via le service médical, des réunions d'échanges, un renforcement de la communication sur ce thème ou encore la mise en place d'un plan de prévention. •

\* Le comité de pilotage de Midi-Pyrénées est composé de représentants d'institutions (AFT-IFTIM, DIRECCTE, DREAL, CARSAT...), de représentants des Fédérations et Organisations professionnelles et Organisations Syndicales du transport routier, du Groupe de Protection sociale complémentaire D&O et l'institution de prévoyance IPRIAC, de chefs d'entreprises du secteur du transport.

Contact : **Christine Boy** - 05 61 99 53 32



#### Hommage à Etienne Miquel



Etienne Miquel, dirigeant de Negoti Tourisme à Plaisance-du-Touch (31), est décédé le 4 janvier 2012 à l'âge de 57 ans. Autocariste, il a été membre du bureau de la FNTV et était très actif au sein du groupement Réunir. Très impliqué dans les instances de la profession, Etienne Miquel l'était également dans la formation. Il avait d'ailleurs reçu en juin 2010 la chouette d'argent, distinction de l'AFT qui lui manifestait par là-même sa reconnaissance pour la persévérance de son action en faveur de la formation professionnelle.

Le comité de rédaction de la lettre FTL tenait à lui rendre hommage et adresse à sa famille, ses proches et ses salariés, ses plus sincères condoléances.

## L'AFT-IFTIM partenaire privilégié des pouvoirs publics pour le compte du secteur Transport Logistique

Le 6 décembre dernier, l'AFT-IFTIM signait un accord cadre avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et recevait également le Délégué Général à l'emploi et à la formation professionnelle auprès du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Une journée qui démontre donc toute l'action de l'AFT-IFTIM auprès des pouvoirs publics, pour le compte du secteur Transport logistique, et qui vient conforter par là-même son rôle primordial en tant qu'organisme de développement de la formation transport logistique.

### • Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle en visite à Gennevilliers

Bertrand Martinot, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle auprès du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, et du ministère de l'apprentissage et de la formation professionnelle, visitait le 6 décembre dernier, le centre de formation AFT-IFTIM de Gennevilliers (92).



Cette visite, à laquelle participait Bernard Prolongeau, Président Délégué Général, et Loïc Charbonnier, Délégué Général de l'AFT-IFTIM, fut l'occasion de découvrir les équipements pédagogiques mis à disposition des stagiaires (simulateur de conduite, salles multimédias, véhicules poids lourds, chariots élévateurs, grues, etc), de rencontrer des formateurs, et des apprenants de tous les niveaux.

Bertrand Martinot prenait ainsi la mesure de l'action d'information et de formation de l'AFT-IFTIM auprès des jeunes, des salariés en formation continue ou des personnes en reconversion, primordiale pour le secteur transport logistique en France, et par voie de conséquence pour l'activité économique du pays.

Cette visite, après celle de Nadine Morano en juin dernier sur le site de formation AFT-IFTIM de Montpellier, témoigne de la reconnaissance de l'Etat envers l'AFT, l'organisme développeur de la formation professionnelle transport logistique en France.

### • Signature d'un accord cadre entre l'AFT et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Patrick Hetzel, Délégué Général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle auprès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Bernard Prolongeau, Président Délégué Général de l'AFT-IFTIM, ont signé un accord cadre de coopération sur l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle en transport logistique.

D'une durée de 5 ans, cet accord vise à mettre à disposition des étudiants de l'enseignement supérieur tous les supports d'informations professionnels et pédagogiques qui leur permettront de mieux appréhender le secteur transport logistique dans sa globalité. Les signataires se fixent trois objectifs principaux :

- mieux faire connaître auprès des jeunes l'offre de formation supérieure dans le domaine des transports et de la logistique,
- préparer et mettre en œuvre les adaptations nécessaires des formations supérieures aux besoins des entreprises,
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, axe essentiel de la politique des établissements de l'enseignement supérieur.

Afin de satisfaire ces objectifs, l'accord décline une vingtaine d'actions. Parmi celles-ci, on peut citer : la mise en place de journées portes ouvertes conjointes Université - AFT, le rapprochement des SEFI-TL<sup>(1)</sup> de l'AFT et des BAIP<sup>(2)</sup>, l'insertion sur le marché du travail des étudiants des filières transport logistique et la mobilisation des professionnels dans la vie universitaire (BAIP, conseils d'administration, enseignement ...).

Contact : [blandineschops@aft-iftim.com](mailto:blandineschops@aft-iftim.com)

<sup>(1)</sup> Service Emploi Formation Information du Transport Logistique

<sup>(2)</sup> Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

## Situation de l'emploi en Transport Logistique en 2010 : + 1,2 %



Le rapport de l'OPTL (l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique) révèle qu'en 2010 la branche Transport et activités auxiliaires a renoué avec la création d'emploi...

Le 14 décembre dernier, Maxime Dumont, Président de la CPNE Transport, Vice-président de l'OPTL, et Valérie Castay, Chargée de missions Etudes à l'AFT-IFTIM, présentaient le dernier rapport de l'OPTL au cours d'une conférence de presse, qui s'appuie sur les enquêtes régionales approfondies réalisées par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation de l'AFT-IFTIM. Synthèse...

L'année 2010 marque le retour à des créations d'emploi dans la branche transport, avec une hausse des effectifs de 1,2 %. Au 31 décembre 2010, la branche compte 640 264 salariés, soit 3,9 % des emplois salariés de l'ensemble de l'économie concurrentielle française. Le déménagement et le transport routier de marchandises, qui avaient été particulièrement impactés par la crise, ont créé des emplois, et les effectifs ont ainsi crû en 2010 respectivement de 2,6 % et 1,8 %. Les croissances d'emploi les plus fortes s'observent dans le transport routier de voyageurs, le transport sanitaire, et chez les prestataires logistiques.

Le nombre d'embauches dans les établissements a cru de 36 % en 2010, et se répartissent ainsi : +59 % dans le transport routier de marchandises, +48 % dans le déménagement et +34 % chez les auxiliaires de transport. Les conducteurs représentent 67,4 % de l'ensemble des salariés en 2010.

Enfin, le niveau des démissions reste largement inférieur à ce qu'il était en 2008 (-29 % à deux ans d'intervalle) et le volume des licenciements économiques a diminué de 62 % en un an.

En savoir plus : <http://www.optl.fr>

## Un guide pratique sur le permis de conduire

L'Observatoire Social des Transports (OST) de Basse-Normandie, composé des délégués de la FNTR, de la FNTV et de TLF, de Joël Geffard, délégué régional de l'AFT-IFTIM, des organisations syndicales, de la DIRECCTE et de la DREAL, a mis au point, en octobre 2011, un guide d'information sur le permis de conduire à destination des employeurs et des salariés du transport routier.

Ce guide permet de favoriser le dialogue en entreprise et apporte des éléments de réponse :

- aux employeurs qui se demandent comment vérifier si leurs salariés disposent d'un permis de conduire valide
- aux salariés qui souhaitent connaître le coût d'une infraction et la possibilité de récupérer les points perdus.

Bien illustré, clair et précis, ce guide à mettre entre toutes les mains, décrit sur quinze pages les procédures intéressantes le chef d'entreprise et les modalités de gestion du permis de conduire offertes aux conducteurs. Par ailleurs, il donne des informations attrayantes sur les risques de la conduite en infraction, l'accidentologie, l'alcoolémie, la prévention des risques et les sanctions.

Contact :

Joël Geffard - 02 31 46 19 00  
[joelgeffard@aft-iftim.com](mailto:joelgeffard@aft-iftim.com)



> de gauche à droite : Patrick Hetzel Délégué Général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et Bernard Prolongeau Président Délégué Général du groupe AFT-IFTIM

## 3 QUESTIONS A...



### Eric Hémar,

Président Directeur Général, ID Logistics

### Transport scolaire : conducteurs et élèves, une cohabitation parfois difficile...

La demande du Conseil Général des Landes (40), l'AFT-IFTIM Aquitaine a adapté pour les conducteurs de transport scolaire une formation intitulée "Conducteurs Elèves : une relation à construire".

Les entreprises de transport de voyageurs qui effectuent du transport scolaire sont toutes confrontées à la même problématique : la difficile cohabitation entre le conducteur et ses jeunes passagers. Grossièretés, moqueries, non respect des consignes de sécurité, sont le lot quotidien des conducteurs, qui n'ont pas toujours la bonne attitude face à ce public, lui-même souvent "couvert" par les parents.

L'autorité organisatrice (le Conseil Général des Landes) et les chefs d'entreprises de transport de voyageurs ont préalablement validé les contenus à l'occasion d'une formation "test". Ces contenus, élaborés par les formateurs de l'AFT-IFTIM, ont pour ambition de donner aux conducteurs les moyens d'agir de façon adaptée face à ce public parfois si versatile.

D'une durée de deux jours, combinant approche psychologique et technique, cette formation qui a déjà été programmée à 8 reprises auprès de 30 conducteurs au cours du mois d'octobre, a remporté un vif succès auprès des participants. Bien entendu, ce stage peut être programmé sur tout le territoire national. ●

Contact : Vincent BALDY - 01 42 12 51 86  
vincentbaldy@aft-iftim.com

### "Cahier de route" ou comment sensibiliser les jeunes à la sécurité routière en transport scolaire



Pour sensibiliser les jeunes à la sécurité routière, aussi bien aux abords que dans les véhicules, des transporteurs du Val d'Oise\*, l'AFT-IFTIM, Promotrans et la MAIF, ont créé en 2006 "Cahier de route", association loi 1901.

Soutenue par la préfecture du Val d'Oise, la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière, l'Inspection Académique du Val d'Oise, et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, par ailleurs membres d'honneur, "Cahier de route" a donc pour objectif la prévention des dangers de la route auprès des publics jeunes. Pour ce faire, les membres de "Cahier de route" ont élaboré un dispositif très efficace de sensibilisation à la sécurité routière, reposant essentiellement sur des visites d'établissements scolaires.

Pour illustrer de façon pédagogique le sujet de la sécurité routière, un kit de sensibilisation à la sécurité a été créé. Il comprend une mallette pédagogique, un film pédagogique et un DVD sur les règles de sécurité. Enfin, "Cahier de route" a mis en circulation un bus citoyen, équipé d'ordinateurs et de CD-ROM interactifs destinés aux jeunes.

A ce jour, dans le Val d'Oise, les transporteurs de l'association "Cahier de route" sont intervenus auprès de 2 743 élèves, 108 classes et 44 établissements. ●

\*Cars Lacroix, Giroux Val d'Oise, TIMBUS et Grisel

### Le simulateur de conduite au service de la sécurité routière

Fin septembre, sur le site de la STIVO (regroupant les Cars Lacroix, Giroux Val d'Oise, TIMBUS et Grisel), les partenaires de "Cahier de route" organisaient une journée de sensibilisation à la sécurité routière destinée aux jeunes, en présence de Gilles Prieto, Chef du cabinet du Préfet du département. A cette occasion, le simulateur de conduite de l'AFT-IFTIM était mis à disposition des élèves des lycées professionnels de GARAC d'Argenteuil et d'Epluches de St-Ouen l'Aumône, pour découvrir les caractéristiques de la conduite d'un autocar, et participer à un quizz sur le code de la route. ●

Pour info : [www.cahierderoute.fr](http://www.cahierderoute.fr)



### 1 En reprenant Mory Logidis, ID Logistics vient de franchir une étape importante de son développement. Qu'apporte cette acquisition à ID Logistics ? Et comment allez-vous intégrer les activités de Mory Logidis au sein d'ID Logistics ?

C'est effectivement une acquisition importante pour notre groupe. Elle nous permet de renforcer notre présence dans l'univers des clients industriels comme la cosmétique, les spiritueux ou l'aéronautique. De plus, avec une dizaine de sites logistiques supplémentaires, nous complétons notre maillage géographique en France et nous créons une nouvelle région Ouest qui vient s'ajouter à nos régions Nord, Centre et Sud. Enfin, c'est une nouvelle étape pour notre groupe car c'est la première acquisition externe significative.

Notre process d'intégration se déroule très bien. Fin décembre, l'intégration sera terminée et les équipes ex-Mory Logidis seront totalement partie prenante de notre culture d'entreprise et seront définitivement entrées dans notre mode de fonctionnement. La relation avec les nouveaux clients est également très positive : de nombreux projets sont lancés ou en cours de lancement afin de mettre les dossiers dans un mode dynamique.

Chez Mory Logidis, nous avons trouvé des clients qui avaient choisi de maintenir leur confiance au prestataire malgré le contexte délicat qu'ils traversaient et des personnels motivés, qui avaient su prioriser la qualité opérationnelle. En permettant aux uns et aux autres de se repositionner dans la durée, la machine a redémarré très vite.

### 2 En 10 ans, ID Logistics a connu une belle croissance. En quelques mots, à quoi tient cette réussite ? Et comment cela se traduit-il auprès de vos collaborateurs et dans votre politique RH ?

La réussite, c'est plutôt un mot que l'on utilise quand on regarde derrière soi ou quand on est au cimetière, je préfère regarder devant. Nous avons encore beaucoup de choses à faire : comment accompagner nos clients dans le contexte de crise que nous connaissons ? Quels services nouveaux pouvons-nous mettre en œuvre pour leur faire gagner de la valeur ? Comment améliorer nos process existants ? Dans quels pays pouvons-nous accélérer notre développement ?

Comme vous le soulignez, la clé de ces ambitions est la ressource humaine. Métier de service, la croissance du nombre de collaborateurs est parallèle à la croissance de l'activité, nous avons dépassé en 2011 le cap des 8 000 collaborateurs CDI. La qualité des hommes, cela ne concerne pas simplement les managers, mais l'ensemble du personnel de l'entreprise. Cela met le groupe en permanence sous tension car, au-delà de l'activité opérationnelle, le groupe doit être capable de faire émerger en interne les femmes et les hommes capables d'accompagner la croissance. C'est un formidable défi et une formidable opportunité.

Nous avons mis en place en 2011 un projet d'entreprise appelé "Talents 2020" qui vise à donner à chaque manager la capacité de se projeter sur plusieurs années et de définir en commun avec l'entreprise les moyens d'y arriver. Nous déploierons en 2012 ce projet pour nos filiales hors de France. En 2012, nous avons décidé de pratiquer à grande échelle l'"e-learning" notamment dans le process de validation des formations.

### 3 L'AFT-IFTIM est un partenaire formation récent de ID Logistics. Comment envisagez-vous le développement de notre partenariat tant au niveau local que national ?

Nous sommes très heureux d'accueillir aujourd'hui l'AFT-IFTIM en tant que partenaire de notre groupe. Nous attendons beaucoup de son implication dans notre politique de formation pour laquelle nous avons de grandes ambitions. Il s'agit maintenant à l'AFT-IFTIM de démontrer sa performance et sa compétitivité afin que ce partenariat s'inscrive dans la durée.

Directeur de la publication et Directeur de la rédaction : Bernard PROLONGEAU  
Rédacteur en chef : Xavier DUPRAT  
Rédaction : Thierry DAUNAY et Xavier DUPRAT  
Mise en page : Bertrand NOYELLES  
Photos : AFT-IFTIM, Atypic Studio, X  
Imprimerie : Imprimerie GRILLET

Adresse de la rédaction :  
46, avenue de Villiers - 75017 Paris  
Tél : 01 42 12 50 50  
[www.aft-iftim.com](http://www.aft-iftim.com)

AFT-IFTIM, qualifié O.P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique



## L'AFT, membre d'un réseau de mobilité pour les jeunes étudiants

L'AFT rejoint NETINVET, le réseau de promotion de la mobilité des jeunes étudiants en Europe, créé en mars 2011 par la CGI (Confédération française du commerce interentreprises) en partenariat avec l'Education Nationale.

Grâce à ce réseau, un apprenant peut commencer sa formation dans l'un des pays membres, puis suivre un ou plusieurs modules de formation dans un autre centre de formation membre du réseau et valider tout ou partie d'une ou de plusieurs unités de la certification dans le pays d'accueil.

Le réseau NETINVET s'élargit donc à la filière transport logistique. Il concernera dans un premier temps les étudiants du BTS européen "Transport et prestations Logistiques", qui émane du projet Eurotranslog\*, mené avec l'éducation nationale, et permet d'envisager des développements ultérieurs pour les autres diplômes ou titres de la branche transports. •

**Pour info :** le site [www.netinvet.eu](http://www.netinvet.eu) propose une base de données de près de 40 centres de formation.

**Contacts :** Julie Murat - 03 44 66 37 66

Xavier Muller - 01 42 12 52 44

\* Le projet européen EUROTRANSLOG rassemble 12 partenaires de 8 États membres (Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Royaume-Uni, Roumanie, France), représentants du secteur, entreprises, organismes institutionnels en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle dans le transport et ministères de l'éducation nationale. Il vise à permettre la mobilité des jeunes en Europe et la reconnaissance des qualifications professionnelles d'un pays à l'autre pour le niveau de qualification européen 5 (selon le cadre européen de certification).

## Que fait l'AFT avec la Taxe d'Apprentissage ?

En 2011, le nombre d'apprentis au sein des sections de l'AFT a fait un bond de + 12 % par rapport à l'an passé, déjà en progression de 10 % par rapport à 2009 ! Cette belle croissance des effectifs est due à la demande des entreprises.

Chaque année, grâce à la Taxe d'Apprentissage que vous lui versez, l'AFT apporte son appui pédagogique, technique et financier à plus de 200 établissements scolaires ou universitaires préparant aux différents diplômes Transport-Logistique et permet ainsi à plus de 20 000 jeunes de suivre une formation dans ce secteur.

Par ailleurs, l'AFT réalise de nombreuses actions d'information et de promotion des métiers du Transport-Logistique, pour attirer les jeunes. Cela se traduit concrètement par des campagnes publicitaires sur internet, des présences sur des salons régionaux, des journées d'information et d'orientation organisées par les SEFI-TL de l'AFT (Service Emploi Formation Information du Transport Logistique) ou des journées portes ouvertes des centres de formation. Ces actions sont indispensables aux besoins de recrutement du secteur.

### En 2011, grâce à la Taxe d'Apprentissage, l'AFT c'est :

- +12 % d'apprentis dans ses CFA
- 85 % de réussite aux examens
- 3 400 apprentis et 2 600 étudiants formés dans ses Écoles
- 6 000 jeunes formés en formations initiales
- Des formations initiales du CAP au Bac +6
- 44 CFA
- 16 écoles nationales supérieures du niveau Bac +2 à Bac +6 (ISTELI, IML, ENSTV, EPT)
- 420 véhicules écoles dédiés à l'apprentissage
- 40 000 jeunes et adultes renseignés en 2011 par le Service Emploi Formation Information du Transport-Logistique (SEFI-TL) de l'AFT
- Plus de 200 établissements de l'Éducation Nationale soutenus, notamment en leur mettant à disposition des véhicules ou des CD-ROM pédagogiques.

*En 2012, si vous voulez donner à un nombre toujours plus important de jeunes, l'opportunité de rejoindre le secteur transport logistique, n'hésitez pas, versez votre taxe d'apprentissage à l'AFT.*

[www.aft-iftim.com/taxeapprentissage](http://www.aft-iftim.com/taxeapprentissage) •

**En versant votre Taxe d'Apprentissage à l'AFT, vous faites plus d'un investissement. Vous en faites**

Date limite de versement : avant le 29 février 2012

Pour plus d'informations : [www.aft-iftim.com/taxeapprentissage](http://www.aft-iftim.com/taxeapprentissage) ou appelez le 01 42 12 51 34

En versant votre Taxe d'Apprentissage à l'AFT, vous faites **3 investissements** pour préparer l'avenir du Transport-Logistique. Vous permettez à l'AFT de mobiliser toutes ses ressources pour attirer toujours plus de jeunes et :

- **Former** les apprentis qui rejoindront demain votre entreprise.
- **Préparer** l'avenir de 6000 jeunes sur tout le territoire national.
- **Soutenir** plus de 200 établissements de l'Éducation Nationale.

**AFT·IFTIM**  
La formation transport logistique

### Semaine Ecole - Entreprise en Bourgogne

Dans le cadre de la Semaine Ecole-Entreprise, la déléguée régionale de l'AFT-IFTIM en Bourgogne, Isabelle Brosse, a pris l'initiative de faire visiter le port fluvial de Chalon-sur-Saône à une douzaine de membres de l'Education nationale. APROPORT, créé par la CCI de Saône-et-Loire en 1989, est le service portuaire qui gère les plates-formes multimodales de Mâcon et de Chalon-sur-Saône. Il est le cinquième port fluvial français avec 4 millions de tonnes de marchandises en transit annuel et une soixantaine de salariés.

Si le transport routier est bien appréhendé par le monde enseignant, il n'en va pas de même du transport fluvial. L'occasion était belle de faire découvrir aux professeurs et aux prescripteurs que sont les conseillers d'orientation un nouveau mode de transport et par la même occasion, l'intégralité de la filière transport qui combine les modes terrestre, aérien, maritime et fluvial pour assurer l'acheminement des matières et des biens. A ce titre, l'entreprise "Transports Labouriaux" d'Ouroux-sur-Saône a pu présenter ses activités qui combinent le rail et la route.

Une douzaine d'enseignants et de conseillers d'orientation ont découvert l'univers du transport multimodal et ses possibilités de formation. •

Contact : Isabelle Brosse - 03 80 63 19 23



## IMPORTANT ! IMPORTANT !

Madame, Monsieur,

Le Groupe AFT-IFTIM s'inscrivant dans une démarche de développement durable, a choisi d'améliorer sa performance environnementale en réduisant le nombre de ses documents imprimés. Aussi, l'AFT-IFTIM vous propose de vous adresser la Lettre FTL par e-mail et non plus par courrier.

**Si vous désirez recevoir maintenant la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées par :**

1

MAIL à  
[servicecommunication@aft-iftim.com](mailto:servicecommunication@aft-iftim.com)

en indiquant :

- en objet "Lettre FTL par courriel"
- votre nom, prénom, société et code postal et votre adresse mail

OU

2

FAX au

01 42 67 78 79 en complétant les informations ci-après

Nom ..... Prénom.....

Fonction (Facultatif) ..... Société.....

Référence Société 

5	0	0					
---	---	---	--	--	--	--	--

 (étiquette AFT-IFTIM)

Code Postal ..... Mail.....

Je désire recevoir la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal